Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Parlons cash ! Le besoin de conseils en cas de dettes augmente dans le canton de Vaud

Il suffit parfois d'un événement de vie et, d'un jour à l'autre, un ménage à l'abri des dettes rencontre des problèmes d'argent. L'Etat de Vaud lance aujourd'hui une nouvelle campagne de sensibilisation incitant les personnes concernées à ne pas rester seules face à une situation financière difficile. Il recommande qu'elles puissent se faire accompagner par des experts en gestion d'argent. Les répondant-e-s de la ligne téléphonique cantonale Parlons cash (0840 43 21 00) ont conseillé plus de 1'800 personnes en 2020. De 2015 à 2019, le nombre d'appels a doublé.

Mélanie Dieguez, responsable du service social de Caritas et une des 20 répondant-e-s de la ligne téléphonique Parlons cash, est confrontée tous les jours à différentes problématiques en lien avec l'argent. Elle écoute, analyse et trouve des premières pistes de solution : «Je me souviens bien de cette jeune apprentie de 19 ans qui nous a appelé parce qu'une maison de recouvrement lui avait réclamé des frais importants à cause d'une facture de téléphone impayée. Cette jeune femme était très stressée et a pleuré au téléphone. Elle ne savait pas comment payer ces frais. J'ai pris le temps de la rassurer, de lui expliquer l'illégalité de ces frais et je lui ai dicté la lettre à écrire.»
La ligne téléphonique Parlons cash est la porte d'entrée du dispositif cantonal de prévention du surendettement et de soutien des personnes endettées voire surendettées. Ce programme est financé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). « Parlons cash permet de limiter les conséquences négatives de l'endettement pour la personne concernée et aussi pour toute la société, souligne Rebecca Ruiz, cheffe du DSAS. Tout le monde peut s'endetter, sans distinction d'âge, de genre, de formation, de condition sociale ou de revenu. Nous constatons que le besoin en conseil augmente d'année en année. » En 2020, plus de 1'800 personnes ont été conseillées par les répondant-e-s à la ligne téléphonique Parlons cash. Ces personnes peuvent ensuite bénéficier d'offres de prévention pour apprendre à faire un budget par exemple, ou d'un accompagnement gratuit en gestion de dettes leur permettant de stabiliser leur situation financière difficile, puis d'en sortir.
Des activités de prévention et de communication s'adressent par ailleurs spécifiquement aux jeunes de 13 à 25 ans. S'ils sont souvent moins sujets aux problèmes graves liés à des dettes que leurs aînés, la prévention est essentielle car «

certaines habitudes à risque en matière de consommation et de gestion d'argent s'installent dès l'adolescence », souligne Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Selon leur âge et leur lieu de formation, les jeunes bénéficient de différentes actions. Ateliers, stands de prévention, pièces de Théâtre-forum participatifs ont permis de toucher des milliers de jeunes, année après année, au Secondaire II et dans les Hautes écoles spécialisées mais aussi en milieu extrascolaire : maisons de quartiers, centres socioculturels, etc. Un nouveau concept de demi-journée pédagogique pour l'école obligatoire (10e et 11e) sous la forme d'une pièce de Théâtre-forum accompagné de deux ateliers va prochainement être testé. « À la suite de l'évaluation qui sera faite de cette phase de test, l'action sera ajustée et mise à la disposition d'autres établissements intéressés », conclut la conseillère d'Etat en charge de la formation.
A partir d'aujourd'hui, le DSAS et le DFJC lancent une campagne de prévention sur les réseaux sociaux. Sur un ton léger, une nouvelle vidéo sensibilise à l'importance de demander de l'aide en cas de problèmes d'argent ; une autre capsule informe les jeunes sur les acomptes d'impôt, à payer dès qu'ils débutent une activité professionnelle. En effet, nombreux sont les jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont pas à jour avec leurs acomptes mensuels. Ils risquent de se retrouver l'année suivante, lors de la taxation, avec une facture d'impôt à payer dans les 30 jours tout en devant s'acquitter des acomptes pour la nouvelle année.
Le DSAS et le DFJC évaluent très positivement le programme cantonal de prévention du surendettement et incitent les personnes concernées à y recourir.
Les vidéos de la campagne peuvent être visionnées ici : www.vd.ch/parlons-cash

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat
DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

LIENS

Vidéo Parlons Cash 2021 - magicien
VIDEO ParlonsCash - Ne pas rester seul

TÉLÉCHARGEMENTS